



Guéret, le 23 mai 2018

## Communiqué de presse

### Attaque de troupeaux d'ovins sur la commune de La Nouaille

Suite aux deux attaques de troupeaux d'ovins, sur la commune de La Nouaille, Monsieur Philippe Chopin, Préfet de la Creuse, précise qu'elles ne peuvent être attribuées à l'espèce « Loup ».

En effet, suite aux informations transmises au réseau loup, de l'Office National de La Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), aucun élément ne permet d'attribuer cette attaque à un ou plusieurs loups.

Les éléments fournis par les agents de l'ONCFS sont très précis et les prises de vue pertinentes.

Le mode de prédation et les indices relevés : traces de morsures à la gorge, sur le dos, les flancs, les membres postérieurs et l'écartement des canines, sont peu conformes au mode opératoire du loup.

D'autre part, des empreintes de canidés (petites et moyennes) ont été relevées. Les indices transmis au réseau loup/lynx ont été analysés par des experts qui ne retiennent pas la thèse du loup.

Sur la deuxième attaque, les indices relevés écartent également cette thèse et l'analyse par le réseau Loup/Lynx de l'ONCFS authentifiera le prédateur.

Les services précisent qu'un chien qui a déjà attaqué peut renouveler son action qui est souvent meurtrière et jamais discrète.

Aussi, il est conseillé aux habitants et aux éleveurs de la commune de La Nouaille, mais aussi des environs, de signaler à la gendarmerie ou à l'ONCFS toute divagation de chiens qui à ce stade sont désignés comme prédateurs.

Contact Presse : Jean-François RENGEAR - Tél 05.55.51.58.95  
Préfecture de la Creuse - Place Louis Lacrocq - B.P. 79 - 23011 Guéret Cedex  
Tel : 0810 01 23 23 - Fax : 05.55.52.48.61 - [www.creuse.gouv.fr](http://www.creuse.gouv.fr)



Préfet de la Creuse



Préfet de la Creuse